

Strassen, le 17 novembre 2016

XXIe Assemblée générale de l'Association des Comités Nationaux Olympiques

La XXIe Assemblée générale de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO) s'est déroulée du 15 au 16 novembre 2016 à Doha, Qatar.

L'Assemblée générale de l'ACNO, représentée par les délégués de 206 Comités Nationaux Olympiques, a adopté les résolutions suivantes :

- l'ACNO se félicite du succès énorme des Jeux Olympiques à Rio. Plus de la moitié de la population mondiale a regardé les retransmissions des Jeux Olympiques, offrant ainsi une visibilité jamais atteinte auparavant aux Comités Nationaux Olympiques et soulignant l'inspiration et l'intérêt universel des Jeux Olympiques. L'ACNO tient à saluer le travail exemplaire effectué par tous les Comités Nationaux Olympiques, démontrant une grande solidarité et unité face à des circonstances économiques et politiques particulièrement difficiles au Brésil, et contribuant ainsi largement au succès des Jeux Olympiques
- l'ACNO entend profiter de la dynamique générée par les Jeux Olympiques de Rio afin de regarder avec beaucoup de confiance résolument vers l'avant avec en ligne de mire les Jeux Olympiques de Pyeongchang en 2018, de Tokyo en 2020 et de Beijing en 2022
- l'ACNO tient compte de la récente décision du Comité International Olympique (CIO) d'augmenter de 16% son support pour tous les Comités Nationaux Olympiques pour la période 2017-2020 à travers le budget de développement et d'assistance de la Solidarité Olympique, devant ainsi permettre aux Comités Nationaux Olympiques de renforcer le support pour les athlètes d'élite et les sports dans leurs pays respectifs
- l'ACNO réitère son support pour la décision du CIO de permettre la participation aux Jeux Olympiques de Rio des athlètes russes exempts de tout reproche en matière de dopage. Cette décision fut une décision juste en ce qu'elle a permis de tenir compte des principes de justice individuelle et de responsabilité collective

Partenaires Principaux



Partenaires Bronze



Partenaires Argent



Partenaires Médiatiques



Partenaire Institutionnel



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- la protection des athlètes propres et la lutte contre le dopage reste une priorité absolue pour l'ACNO. L'ACNO, avec toutes les autres parties prenantes du mouvement olympique, a appuyé la déclaration faite lors du récent sommet olympique pour la proposition avancée par la CIO pour réformer le système antidopage de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). L'ACNO confirme son support pour l'objectif commun tendant à faire du système antidopage de l'AMA un système totalement indépendant des organisations sportives et d'intérêts nationaux, et ainsi à rendre le système plus robuste, plus efficient, plus transparent et plus harmonisé
- l'ACNO reste engagé au processus de réforme tel qu'énoncé lors du sommet olympique et reste disposé d'appuyer ce processus par tous moyens. Cet engagement s'applique plus particulièrement aux points suivants :
 - o autorités indépendantes pour les tests et les sanctions,
 - o séparation de pouvoirs concernant les sanctions, qui devront être prononcées indépendamment de l'AMA,
 - o discussions entre le mouvement sportif et les Gouvernements concernant un modèle de gouvernance plus transparent pour l'AMA, y inclus la nomination conjointe d'un Président neutre de l'AMA.
- l'ACNO réitère son support pour le principe de l'autonomie des organisations sportives qui forment le mouvement sportif et condamne toutes sortes d'interférences dans la gouvernance interne de ces mêmes organisations sportives. L'ACNO appuie la position du CIO concernant la situation actuelle du mouvement olympique au Kuwait, et plus particulièrement la décision du CIO de ne pas reconnaître le « Interim Board of the Kuwait Olympic Committee ».

Le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) a été représenté à la XXI^e Assemblée générale de l'ACNO par MM. Daniel Dax (Secrétaire général) et Heinz Thews (Directeur technique).

Partenaires Principaux



Partenaires Bronze



Partenaires Argent



Partenaires Médiatiques



Partenaire Institutionnel

